



Permanences cartes d'accès en déchèteries

Le contrôle d'accès dans les cinq déchèteries du SIBRECSA -Crêts en Belledonne, Le Cheylas, Pontcharra, Porte-de-Savoie et Villard-Sallet- est à ce jour opérationnel, **les barrières seront fermées dès le 1er janvier 2021.**

Pour les retardataires qui n'auraient pas encore fait leur demande de carte magnétique, soit en ligne via le site du SIBRECSA, soit par courrier, le SIBRECSA organise durant le mois de **janvier 2021 des permanences** dans un bungalow qui sera installé sur le parking des bureaux du SIBRECSA, au **441 Avenue Jean-François Champollion**, dans la ZI de Pré Brun à Pontcharra.

Les horaires de permanence sont les suivants :

A partir du lundi 04/01/2021 jusqu'au samedi 30/01/2021 :

du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 15h à 18h30 ;

mais sont susceptibles d'évoluer en fonction de la fréquentation.

Pour rappel, les justificatifs nécessaires pour obtenir la carte d'accès sont :
une pièce d'identité et la taxe d'habitation (numéro fiscal).